

NOTICE D'INFORMATION - SAISON 2023/2024

Les inscriptions ne seront prises en compte que si l'ensemble des documents demandés sont dûment renseignés et signés, accompagné du règlement

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Tous les documents sont à télécharger et à imprimer sur notre site :

www.martiguesvolleyball.fr

Les licenciés en attente d'une Carte Collégien (100€), Pass Sport (50€) et E-pass (50€), devront déposer leur dossier au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club, avec un chèque de caution + un chèque encaissable de la différence pour régler la cotisation.

Attention un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire pour tous les nouveaux licenciés majeurs

Pour les mineurs, le certificat médical n'est pas obligatoire si toutes les réponses au questionnaire de santé sont négatives

Les licenciés ayant un surclassement doivent le faire renouveler chaque saison, par le médecin, qui devra renseigner la fiche de licence FFVB

Les dépôts des dossiers d'inscription, se feront UNIQUEMENT aux horaires suivants :

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h00 à 16h00

Le Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les pré-inscriptions sont possibles dès le mois de Juillet, pour faciliter la gestion et réduire l'attente au bureau du club.

Le dossier COMPLET avec règlement, est à déposer au secrétariat aux horaires indiqués ou dans une enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres du club, qui se situe à l'entrée principale du Parc Julien Olive.

Les essayages des équipements, se dérouleront lors de la reprise, aux horaires des entraînements pour chaque catégorie